

Le réseau interministériel de l'État (RIE), 15 millions d'investissement et des économies tangibles

Partie intégrante du futur [système d'information unifié de l'État](#) placé sous l'autorité du Premier ministre et de la Direction interministérielle des systèmes d'information et de communication (Disic), le **réseau interministériel de l'État (RIE)** a été inauguré, mardi 27 janvier, dans le 15^e arrondissement de Paris. En plus d'**Hélène Brisset**, chef du service à compétence nationale (SCN) RIE, de l'équipe technique, d'agents des ministères et d'une poignée de journalistes, étaient présents : **Thierry Mandon**, secrétaire d'État à la Réforme de l'État et à la Simplification, **Laure de la Bretèche**, secrétaire générale pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) et **Jacques Marzin**, directeur de la Disic.

17 000 sites raccordés d'ici 2017

Chef du service à compétence nationale (SCN) créée fin 2012 pour gérer et assurer la sécurité et l'exploitation 24/7 du RIE, Hélène Brisset a précisé l'avancement de ce projet stratégique décidé en conseil des ministres du 25 mai 2011. L'objectif est ambitieux. Il vise à regrouper et rationaliser les différents réseaux ministériels au sein d'une **infrastructure unifiée sécurisée**, et permettre la continuité de l'action gouvernementale « *en cas de dysfonctionnement grave d'Internet* ». Pour assurer une continuité des flux interministériels utilisant le réseau d'interconnexion AdER/SIGMA, le RIE remplace progressivement la quinzaine de systèmes d'information ministériels existants et raccorde, **à ce jour, 3 700 sites** d'administrations centrales et déconcentrées. Le rythme des déploiements est d'environ **200 sites raccordés par semaine**. Au total, **17 000 sites** seraient couverts en **2017**, en métropole et outre-mer. Soit, à terme, près de **900 000 utilisateurs** du RIE.

Le RIE, opérateur réseau des ministères

Pour optimiser les coûts, le RIE s'appuie sur l'infrastructure optique à haut débit du réseau d'enseignement et de recherche **Renater**, soit **12 000 kilomètres de fibre optique**. L'utilisation de cette infrastructure a fait l'objet d'un partenariat signé en 2012 entre le groupement d'intérêt public (GIP) Renater et la Disic. « *Nous avons économisé plus de 20 millions d'euros par rapport au déploiement d'une infrastructure dédiée* », explique Hélène Brisset. Les ministères réaliseraient en moyenne **30% d'économie** sur leur budget télécom de fonctionnement. La fabrication du réseau a elle-même nécessité un **investissement inférieur à 15 millions d'euros**.

Pour assurer « *indépendance et sécurité* », le **cœur de réseau** (backbone) de **10 Gbit/s évolutif** est directement opéré par le **SCN RIE**, devenu l'**opérateur réseau unique des ministères**. Ce backbone repose sur de la fibre noire et ses routeurs très haut débit sont hébergés dans 12 centres informatiques ministériels (les 12 points de collecte nationaux). La **connexion locale au RIE**, en revanche, passe par des opérateurs tiers, à savoir **Orange Business Services** et **SFR Business**

Team, dans le cadre d'un accord conclu en mai 2013. D'autres marchés publics, en lien avec le RIE, ont été attribués à **AFD Technologies, Bull, Completel, Niji, Zayo** et [Thales](#).

Outre le **transport des flux**, le RIE propose des services, dont la **fourniture d'accès** Internet et **l'interconnexion vers les réseaux partenaires** des ministères. Messagerie et annuaire vont suivre. « *L'État français n'a pas d'annuaire fédéré. Le sujet est d'une extrême complexité* », souligne Jacques Marzin. « *Avec 2,4 millions d'agents, nous sommes tout de suite dans une logique industrielle, un déploiement massif, qui ressemble à ce que font les opérateurs télécoms* », ajoute-t-il.

La transition numérique de l'État

Le RIE a trois objectifs majeurs : **fluidifier les échanges** interministériels, **économiser grâce aux mutualisations** et, enfin, **renforcer la sécurité du SI de l'État** « *dans un contexte de menace croissante* » (déni de service, vol de données, espionnage...). Le RIE travaille avec l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (**Anssi**) sur ces problématiques. Les flux entre ministères sont sécurisés. La redondance permet d'éviter une rupture de service. Et le système de protection unifiée des échanges vers Internet et vers les réseaux partenaires « *est en cours de déploiement* ».

Le **SCN RIE** emploie, à l'heure actuelle, une équipe de **40 personnes** (ingénieurs, techniciens, personnels administratifs, etc.), dont 6 personnes dédiées à la **cybersécurité**, des fonctionnaires et des contractuels. « *Le RIE démontre la réalité de la transformation de l'État avec une mutualisation intelligente respectant les équipes de chaque ministère* », se félicite Thierry Mandon. Le modèle appliqué préfigure « *l'État de demain, plus efficace et plus économe* », selon le secrétaire d'Etat.

Lire aussi :

[Thales va sécuriser le réseau interministériel de l'Etat](#)

[Jacques Marzin, DSI de l'Etat : « pour économiser, l'Etat a besoin d'un SI unifié »](#)

[Manuel Valls encadre les dépenses IT des ministères, la Disic à la manœuvre](#)